



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dépenses

Question écrite n° 19472

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui donner des indications sur le montant des intérêts et pénalités versées par ses services en 2006 pour des retards de paiement. Il souhaite également savoir ce que représentent ces pénalités et intérêts de retard par rapport à l'ensemble des sommes qui ont été payées par ses services.

Texte de la réponse

Le montant des intérêts moratoires versés par les services du ministère de l'éducation nationale au titre de l'exercice 2006 s'est élevé à 216 004 euros, dont 26 788 pour les services de l'administration centrale et 189 216 pour les services déconcentrés (rectorats et inspections d'académie). Rapportée aux dépenses de fonctionnement et d'investissement susceptibles de donner lieu au paiement d'intérêts moratoires, cette somme représente un pourcentage très faible (soit 0,041 % rapporté à 64,9 MEUR pour l'administration centrale et 0,064 % rapporté à 294,7 MEUR pour les services déconcentrés). Il convient de rappeler que l'entrée en application effective de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) au 1er janvier 2006 s'est accompagnée d'une mise à niveau minimale des applications budgétaires et comptables existantes, dans l'attente d'un progiciel déployé dans l'ensemble des ministères (projet CHORUS). L'achèvement de ces adaptations et la reprise des dossiers en gestion 2006 ont été effectifs en mars 2006 et expliquent pour l'essentiel les retards de paiement à l'origine de ces intérêts moratoires.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19472

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2008, page 2516

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7192